

Châteauguay



RÈGLEMENT DE ZONAGE

 Zone Inondable



ANNEXE F ZONES INONDABLES

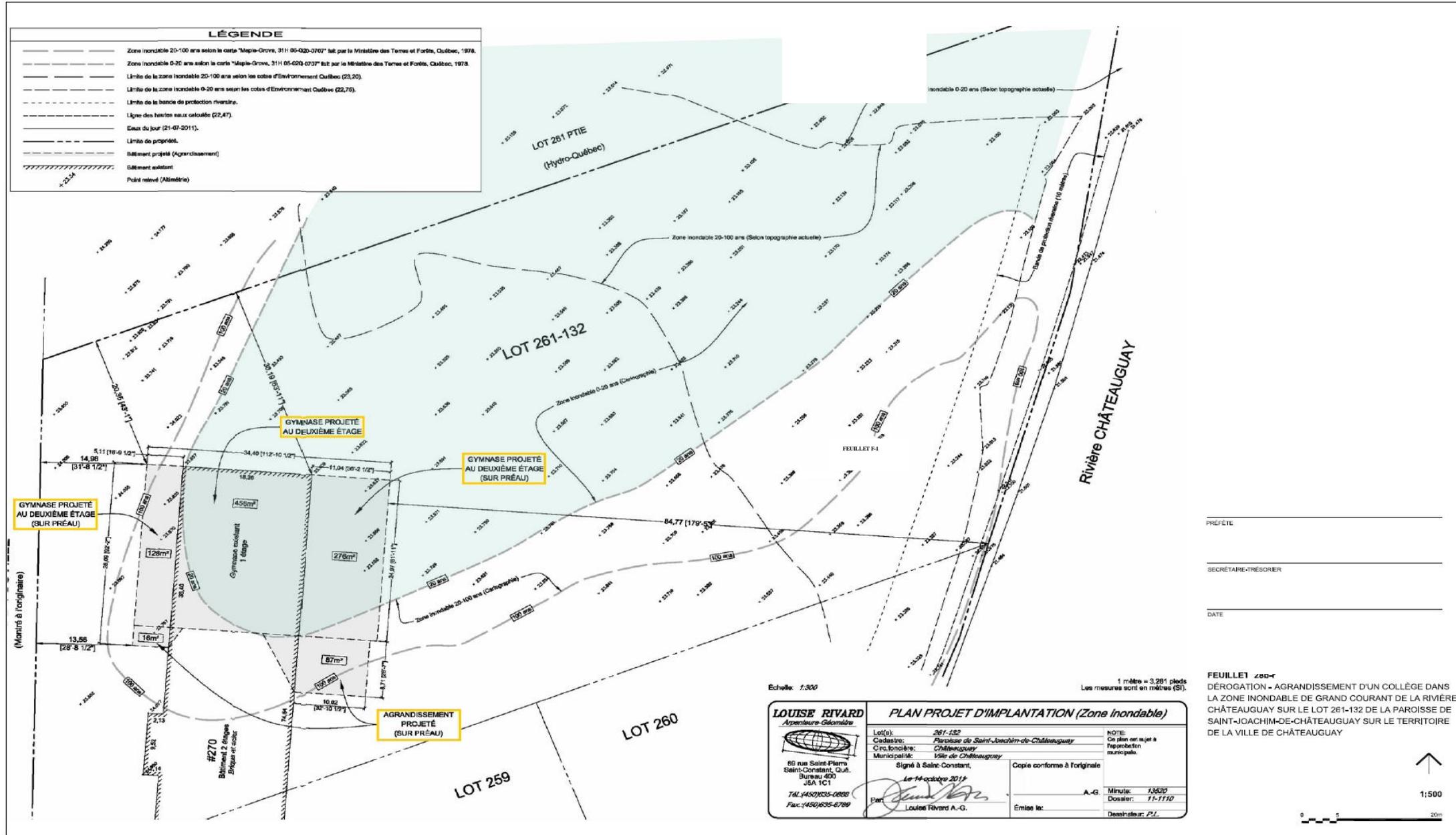
NOTE: LES ZONES INONDABLES MONTREES SUR CE PLAN PROVIENNENT DES CARTES DU RISQUE D'INONDATION DU MINISTÈRE DES RECHERCHES NATURELLES DU QUÉBEC ET LE MINISTÈRE D'ÉTAT À L'ENVIRONNEMENT CANADA.

ÉLABORÉ PAR	DATE	REVISÉ PAR	DATE
M. LABELLE	2010-12-02	Y. LAVOIE	AUGUSTE

CAGE	16112	1/1
------	-------	-----

© 2010/12/02 M. Labelle, Urbaniste, Rég. 7387

DEROGATION – AGRANDISSEMENT D’UN COLLEGE DANS LA ZONE INONDABLE DE GRAND COURANT DE LA RIVIERE CHATEAUGUAY SUR LE LOT 261-132 DE LA PAROISSE ST-JOACHIM-DE-CHATEAUGUAY SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY



 PRÉFÈTE

 SECRÉTAIRE-TRESORIER

 DATE

FEUILLET 280-r
 DÉROGATION - AGRANDISSEMENT D'UN COLLÈGE DANS LA ZONE INONDABLE DE GRAND COURANT DE LA RIVIERE CHATEAUGUAY SUR LE LOT 261-132 DE LA PAROISSE DE SAINT-JOACHIM-DE-CHATEAUGUAY SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY



